

Formation continue – perspectives dans le commerce de détail

Examen professionnel avec brevet fédéral

> Spécialiste (F/H) du commerce de détail

Les spécialistes du commerce de détail sont des généralistes très recherchés sur le marché dans le secteur professionnel du commerce de détail. Ils disposent de vastes connaissances du commerce de détail ainsi que de compétences professionnelles et de conduite qu'ils savent interconnecter. Leur activité principale est la vente ainsi que les promotions et supports y relatifs. Leur objectif réside dans l'autonomie ou dans une fonction de responsable de division ou de responsable d'une petite ou moyenne succursale dans le commerce de détail. La structure de cette formation est modulaire, ce qui permet d'être flexible. L'examen professionnel fédéral interconnecte les compétences d'actions acquises dans les modules et comprend un travail de projet écrit, une présentation ainsi qu'une partie assessment.

Examen professionnel supérieur avec diplôme fédéral

> Manager (F/H) du commerce de détail

Les managers du commerce de détail veulent faire carrière comme cadre supérieur ou directeur d'un commerce de détail. Cette formation, reconnue comme étant la formation la plus élevée sur le plan fédéral, met au centre la réflexion et l'action d'entrepreneur. Outre les compétences professionnelles, elle offre un échange intense avec de nombreux leaders à propos des défis d'actualité de la branche du commerce de détail. Ce cours innovateur et unique est proposé par la branche du commerce de détail sur la base de l'idée directrice «De la pratique - pour la pratique». L'objectif des managers du commerce de détail est de diriger un grand point de vente, une PME ou d'occuper un poste à responsabilités dans l'administration ou une entreprise de sous-traitance du commerce de détail. Vous trouverez des renseignements supplémentaires sur le site www.detailhandelsmanager.ch.

| Examen professionnel supérieur Manager en commerce de détail avec diplôme fédéral | | | | | | |
|--|---|--|---|---|-----------------|--|
| Validation des modules de base 1 à 8 | | | | | | |
| 3 ans dans une fonction de cadre du commerce de détail | | | | 6 ans d'expérience professionnelle après l'obtention du certificat y relatif dont 3 ans dans une fonction de cadre, du commerce de détail | | |
| Brevet fédéral dans le domaine des examens professionnels de la branche Examen professionnel de spécialiste du commerce de détail avec brevet fédéral | | | Diplôme fédéral d'un examen professionnel supérieur, d'une école supérieure, d'une haute école spécialisée ou universitaire | Certificat fédéral de capacité d'une formation initiale de 3 ans, certificat fédéral de capacité d'une formation initiale dans le commerce de détail de 2 ans, diplôme d'une école de commerce ou d'une maturité gymnasiale | | |
| Validation des modules 1 à 5 | | | | | | |
| au moins 3 ans | au moins 4 ans | au moins 5 ans | | | au moins 10 ans | |
| Expérience professionnelle dans le commerce de détail après l'obtention du certificat de fin d'apprentissage, dont 1 année au moins actif/active dans une fonction directrice dans le commerce de détail | | | | | | |
| Gestionnaires ou employé-e-s du commerce de détail avec certificat fédéral de capacité | Tous les autres métiers avec certificat fédéral de capacité | Assistant-e-s du commerce de détail avec attestation fédérale de formation professionnelle | expérience professionnelle dans le commerce de détail | | | |
| Formation professionnelle initiale | | | | | | |